Armée XXI : des commandants de corps sans corps...

Autor(en): **Reynier, Jean-Jacques**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 11

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-347199

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

lors du transport de matériaux radioactifs. Les véhicules, surtout, ne sont pas protégés d'une manière suffisante contre des attaques par des armes antichars. Le risque de sabotage des transports nucléaires est par contre relativement bas, vu les importantes mesures de sécurité.

En revanche, le risque lors de transports d'autres matériaux radioactifs non fissibles est très réel et ne doit pas être négligée, vu la sécurité insuffisante de ces transports. Le risque de sabotages internes ciblés contre les centrales nucléaires civiles de l'Europe de l'Ouest est aussi très haut; il est néanmoins très peu probable que, suite à un acte de sabotage, de la radioactivité parvienne dans l'environnement, vu les importants dispositifs de sécurité. Ceci amène à dire que le danger potentiel résultant de l'attaque ou du sabotage d'une centrale nucléaire ne doit pas être sous-estimé en Europe de l'Est.

Une telle attaque sèmerait immédiatement la panique parmi la population, provoquerait une augmentation du nombre de cancers et déstabiliserait économiquement l'Etat concerné ainsi que les pays limitrophes.

Bilan

Parmi les trois formes du terrorisme nucléaire, le terrorisme radiologique est sans doute le plus dangereux pour l'Europe de l'Ouest, vu que les matériaux ainsi que le savoir-faire technique sont disponibles plus ou moins facilement. Même si les services responsables, nationaux et internationaux, ont conscience des niveaux lacunaires de sécurité pour de nombreuses sources radioactives, ils n'ont pas encore pris des mesures concrètes afin d'améliorer la situation. Il est donc difficile de tirer un bilan optimiste concernant le danger nucléaire terroriste, car des groupements terroristes peuvent tirer profit de cette faiblesse bien connue de l'Europe de l'Ouest, afin de parvenir à leurs buts de déstabilisation et de destruction.

F. L.

Courriers des lecteurs

Armée XXI: des commandants de corps sans corps...

Les divisions et les corps d'armée vont disparaître mais les fonctions des chefs vont rester. Il y aura toujours des commandants de corps et des divisionnaires. Ainsi on s'adressera au chef de notre armée en lui disant mon commandant de corps! Quelque part, cela me gêne!

On pourrait me rétorquer que jusqu'à maintenant on disait bien à un chef d'état-major de corps d'armée: «Mon brigadier» bien qu'il ne commandait pas une brigade.

Il paraît que l'on va modifier les grades des sous-officiers. Je suis certain que c'est une bonne chose. Ne pourrait-on pas, dans la foulée, revoir les grades de nos officiers généraux?

Voilà que j'ai failli prononcer le mot tabou: «Général»! Ne devrait-on pas oser faire le pas? Ou bien revenir au bon vieux temps où les officiers de notre armée ne dépassaient pas le grade de colonel. Mais on pouvait être colonel brigadier, colonel divisionnaire ou colonel commandant de corps. C'était un grade auquel s'ajoutait une fonction. Maintenant, on a supprimé le grade, on ne laisse que la fonction et, dans le cas des commandants de corps et des divisionnaires, on a même supprimé la fonction, sauf pour les commandants des régions territoriales.

Il y a quelque chose qui cloche. Ne trouvez-vous pas? Ce problème ne mériterait-il pas quelques réflexions à Berne?

Jean-Jacques de Reynier, Neuchâtel